



## Souci avec huissier de justice

Par **koykoy52**, le **28/01/2015** à **20:58**

bonjour je voudrais poser une question je me retrouve avec 8 crédit en tout d'un montant de 80000 euro et les huissier me propose des sommes de 300 euro par crédit je ne peu pas payer car sa me fait trop mensualités mon avocate ma dit de donner 50 euro par mois vous croyez que je risque rien ? merci

Par **papalou**, le **02/02/2015** à **09:02**

on me relance d une facture de 58.25 euros alors que je dois 26.17 euros j ai telephoné a sfr et il mon de vous appelé mais imposible de vous avoir M° Payen louis 8 lot le plantié fabrezan tel 0468436814 n° dossier 5019148850  
merci de votre reponse

Par **domat**, le **02/02/2015** à **09:16**

papalou,  
je crois que vous vous trompez d'adresse.  
cdt

Par **koykoy52**, le **02/02/2015** à **09:23**

Personne pour me rasurez ou donner des conseils

Par **domat**, le **02/02/2015** à **09:25**

koykor52,  
pour être précis vous ne vous retrouvez pas avec 80000 € à remboursez d'un seul coup. vous avez volontairement souscrit 8 crédits et comme dans tout contrat de prêt, vous devez rembourser que vous vous y êtes engagés.  
si vous ne remboursez pas, il est probable que vos créanciers vont demander à un tribunal de vous condamner à payer, et ensuite les huissiers pourront faire exécuter les jugements.

tant que vous payez, le délai de prescription ne démarre pas.  
en versant 50 € par mois, vous en avez pour 46 ans ( et 8 ans si vous versez 300 €)pour  
rembourser sans tenir compte des intérêts.  
cdt